

RISQUES ET INCERTITUDES

L'activité principale du **GROUPE CIMESCAUT** est fortement liée au secteur de la construction, l'évolution de son chiffre d'affaires suivant celle du volume d'affaires de ce secteur. En raison de la sensibilité de celui-ci aux conditions atmosphériques, les activités de nos sociétés présentent un caractère saisonnier, qui peut être très marqué en début et en fin d'exercice.

Quant aux risques et incertitudes pour l'avenir, le Conseil d'Administration estime que les activités du groupe devraient être affectées au cours de l'année 2009 par la baisse générale de l'activité économique dans la même mesure que celles de l'ensemble du secteur. Le budget 2009, établi en fin 2008, reflète cette hypothèse.

La matière première alimentant les installations de la **S.A. CIMESCAUT MATERIAUX**, à savoir la pierre calcaire, provient du gisement appartenant à la **S.A.**

CARRIERES D'ANTOING, société créée en 1982 par la **S.A. CIMESCAUT** et la **S.A. C.B.R.**

Lors de la création de la **S.A. CARRIERES D'ANTOING**, des contrats de fourniture de pierres calcaires, d'une durée de 30 ans, et ensuite renouvelables annuellement, ont été conclus entre la **S.A. CARRIERES D'ANTOING** et la **S.A. C.B.R.**, ainsi qu'entre la **S.A. CARRIERES D'ANTOING** et la **S.A. CIMESCAUT**.

Concernant le passage, à partir de 2012, d'un contrat à durée fixe en contrat renouvelable annuellement, les parties concernées poursuivent l'examen de cette problématique en tenant compte notamment de la nouvelle donne que constituent l'entrée de l'économie en récession et de la difficulté de prévoir le moment de la reprise et le rythme de celle-ci.

Certains des investissements, réalisés au cours de l'exercice par la **S.A. CARRIERES D'ANTOING**, n'ont pu être financés par des emprunts à long terme. En effet, suite à l'instruction donnée à ses filiales par le groupe **HEIDELBERGCEMENT**, la **S.A. C.B.R.** ne pouvait plus conclure d'emprunt à long terme.

Le Comité d'audit a alerté le Conseil d'Administration au cours du quatrième trimestre 2008 sur l'évolution préoccupante de la structure de passif (insuffisance des capitaux permanents) de la **S.A. CARRIERES D'ANTOING**, à laquelle la **S.A. CIMESCAUT**,

de concert avec le groupe partenaire et dans la proportion des participations respectives au capital, a par conséquent consenti d'importants prêts à court terme. Le Comité a insisté pour qu'il soit mis fin aussitôt que possible à cette situation anormale. Courant avril, les deux actionnaires ont pris la décision de procéder, toujours au prorata des participations respectives, à une augmentation de capital qui est actuellement à l'étude et sera présentée à la prochaine réunion du Conseil d'Administration de la **S.A. CARRIERES D'ANTOING**

En ce qui concerne la construction de la nouvelle carrière sur la rive gauche de l'Escaut, appelée « projet OBESCO2 » en partenariat par le **groupe HOLCIM** et **S.A. CARRIERES D'ANTOING**, un accord sur la répartition des tonnages disponibles entre les deux partenaires de cette dernière société n'a pas pu être réalisé jusqu'à présent.